

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2016

Le magazine Challenges et Cambon Partners s'associent pour publier aujourd'hui la première édition du *Radar des valos*.

Comment évaluer les start-ups, jauger leur valorisation et tenter de les comparer ? Questions-clé pour les investisseurs, business angels, banques, fonds d'investissements et entrepreneurs.

Pour favoriser une meilleure lecture de la croissance des jeunes pousses, Challenges, associé à Cambon Partners, publie pour la première fois **Le Radar des valos**

C'est un rendez-vous régulier proposé sur Challenges.fr. Une nouveau **Radar des valos** sera publié tous les 6 mois.

La méthodologie retenue pour ce premier baromètre est la suivante :

- La sélection retient les start-ups dont l'activité se situe dans l'un des 5 secteurs suivants : services-eCommerce, fintech, biotech-cleantech-medtech, IoT-objets connectés, software-adtech
- Les jeunes pousses, ou start-ups plus matures, sont « françaises », au sens où elles ont été créées par un ou des Français ; ou sont nées en France.
- Ce baromètre ne retient que les entreprises de moins de 7 ans d'âge
- Des critères financiers ont été retenus : seules les entreprises avec une valorisation estimée à plus de 30 millions d'euros, mais à moins d'1 milliard d'euros figurent dans cette première édition.

Cambon Partners, installé à Paris, Londres et San Francisco, apporte son expertise aux entreprises de taille moyenne (mid-caps) pour les opérations de cession, acquisition, LBO, levée de fonds, et ingénierie financière. **Morgann Lesné**, associé chez Cambon Partners, a piloté ce **Radar des Valos**.

« Le concept même de valorisation est souvent atténué voire faussé par l'existence de catégories d'actions donnant des droits particuliers aux investisseurs notamment par le biais de ce que l'on appelle la liquidation préférentielle », souligne Morgann Lesné, associé chez Cambon Partners.

« Un investisseur qui souscrit au capital d'une start-up à une valo X mais qui le fait par le biais d'actions dites de préférence bénéficiera d'un rendement garanti (sauf si la société fait faillite entre temps). Pour une start-up ce rendement se traduit souvent en multiple minimum de 2 fois la mise initiale. L'existence même de ces protections données aux investisseurs équivaut quelque part à transférer à l'entrepreneur le risque de fixer la valorisation. Ainsi, pour lire une valorisation encore faut-il pouvoir connaître les termes juridiques de l'opération », explique-il.

Le magazine Challenges a organisé le Sommet des Start-up en avril dernier. Le magazine publie le classement des 100 start-up où investir depuis 6 ans, et joue constamment son rôle de défricheur pour repérer les start-up de talent.

*A propos de **Cambon Partners** :*

Cambon Partners (ex-Financière Cambon) est une banque d'affaires spécialiste des entreprises de croissance sur le Small et Mid Market, soit des opérations d'une valeur de 20 à 200 millions d'euros. Créé en 2003, Cambon Partners a conduit avec succès plus de 120 opérations au travers de ses bureaux de Paris, Londres et San Francisco et se range, chaque année, dans le Top 5 des acteurs M&A Mid-Market en France (classements Thomson Reuters, MergerMarket et Décideurs).

*A propos de **Challenges** :*

Le magazine Challenges est le premier News économique français. Avec son site, Challenges.fr, et sur ses applis, il décline chaque jour en temps réel l'actualité des entreprises et de ceux qui les conduisent. Son quotidien digital, ChallengeSoir, offre 5 jours par semaine à 18Hoo analyses, décryptages et exclusifs : un regard expert sur l'économie.

Contact presse :

Lola Gozlan

Responsable communication

01 53 45 95 14

lgozlan@financierecambon.com

www.financierecambon.com